« Métallurgie : vers une refonte hors-norme », titre La Voix du Nord alors que l'UIMM et quatre syndicats entament les négociations sur le volet de la protection sociale. « La métallurgie est l'une des dernières branches régies par autant de conventions », souligne Virginie Brunat, secrétaire générale de l'UIMM Grand Hainaut. Si le texte final n'est pas encore figé, « de l'ouvrier au cadre, les salariés risquent de voir la suppression de nombreux acquis. C'est un nivellement par le bas », critique Ludovic Bouvier, responsable régional CGT Métallurgie Nord-Pas-de-Calais. Et de dénoncer une volonté de « compacter » toutes les primes en une seule ou encore un calcul revu à la baisse de la prime d'ancienneté. Sur ce point, les autres syndicats estiment au contraire avoir obtenu la garantie que l'UIMM n'y toucherait finalement pas. (La Voix du Nord, p.12)